



Le Département a lancé son premier budget participatif le 27 février 2023 avec une enveloppe de 2 millions d'euros. Proposés et votés par les citoyens et citoyennes, les projets contribueront à une Loire-Atlantique plus solidaire, écologique et citoyenne.

# 245 projets proposés au vote

Le budget participatif du Département de Loire-Atlantique donne la possibilité de proposer et de décider des projets sur le territoire, qui améliorent le quotidien et le cadre de vie des habitants et des habitantes. À l'issue de la phase d'analyse des propositions, 245 projets sont jugés faisables et soumis au vote. Donnez votre voix dès maintenant !



## **Vote citoyen**

**Qui ?** Toute personne âgée d'au moins 16 ans habitant, étudiant, travaillant en Loire-Atlantique, sans condition de nationalité, peut voter dans le cadre du budget participatif.

**Comment ?** Les personnes votent pour 3 projets minimum et 10 projets maximum, sans ordre de préférence.

**Où ?** Le vote s'effectue sur le site du budget participatif :

[participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif](http://participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif)

## Désignation des projets lauréats

Les projets qui obtiennent le plus de voix au vote seront retenus jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire, en s'assurant d'une diversité géographique des projets sur l'ensemble du territoire départemental.

Le comité citoyen sera chargé de garantir le principe de diversité géographique des projets retenus. Il validera la liste des projets lauréats.

## **PROJET 2520 – Porteur: Théâtre de la Malouine**

<https://participer.loire-atlantique.fr/processes/budgetparticipatif2023/f/442/budgets/14/projects/482>

## **PROJET N°2155 – Porteur: OASB (office d'animation sportive de Brière)**

[2155-Sport senior et Sport santé : deux projets pour répondre aux enjeux de santé publique : acquisition d'un véhicule et de matériel spécifique \(VAE\) - Votez ! - Budget participatif 2023 - participer.loire-atlantique.fr](#)